



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 3 février 2022 au District

Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Yvonne ARGAUD - Fabrice BERTHON - Charles BOULOGNE - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Claudette JEANPIERRE - Kamal KHODJA - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Pascal REBAUD – Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.
Soit 19 membres présents.

Absents excusés :

Jean-Marc ALLEGRE - Mohammed BOUGUERRA - Alain CABERLON - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - Sylvie ODIN-JONNARD - Jean-Paul PETIT - Antonio RODRIGUES - Didier ROTA.
Soit 9 membres absents excusés.

Assistent à la réunion :

Gérard LAJOIE (commission éthique) – William VALLAS (conseiller technique)

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 24 septembre 2021

Il est validé à l'unanimité.

Les vœux et les infos du président

Au-delà de la présentation des vœux aux membres du Comité de Direction, des commissions et, globalement, à l'ensemble des acteurs du football ligérien, le président, Thierry Delolme, a une pensée particulière pour Walter Franchini, ex-arbitre de D1, récemment décédé à l'âge de 75 ans.

Pour faire le point sur la situation sanitaire, il fait appel au responsable de la Commission Médicale, le docteur Henri Olagnier, qui se montre assez optimiste à brève échéance, tout en rappelant qu'il sera primordial de respecter les consignes, en particulier le lavage des mains.

Le président rappelle ensuite qu'il est primordial que toutes les commissions tiennent un langage unique concernant les éventuels reports de match, le tout étant orchestré par le responsable « Covid » du District, Michel Barsotti. Charles Boulogne, le responsable de la Commission des Jeunes, reconnaît qu'il a accordé quelques dérogations à certaines équipes, mais uniquement au plus bas niveau, en D4.

Cette fois, c'est officiel ! Les festivités pour célébrer le centenaire du District auront lieu le vendredi 13 mai au Zénith de Saint-Etienne où seront invités de nombreuses personnalités et les 4000 dirigeants de nos clubs de la Loire qui pourront découvrir une superbe exposition et assister à un spectacle. A cet effet, il est urgent de réunir la commission spécialement prévue pour préparer cet évènement.

Bonne nouvelle avec la stabilisation des effectifs à près de 29.500 licences, tandis que seulement 290 arbitres sont recensés, un groupe appelé à être renforcé grâce à une proche formation qui doit accueillir une trentaine de candidats.

La Commission d'Appel

Le souhait de renforcer cette instance présidée par Fabrice Berthon semble exaucé avec les candidatures de MM. Dominique Gandin, Bernard Girard et Antonio Martins, alors que Marie-Pierre Folléas assurera désormais le secrétariat. Une amélioration qui devenait urgente, au regard de récentes réunions guère conformes selon le président délégué du District, Francis Vidry.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

La Commission des Arbitres

Pascal Rebaud tient d'abord à féliciter les 6 arbitres qui viennent d'être promus en Ligue dont 2 sont sortis « major » de leur formation ! Une performance assez rare qui met en valeur le très bon travail des formateurs. Le District peut désormais se targuer de posséder 40 arbitres de Ligue ! Ce qui ne doit pas faire oublier que les effectifs du corps arbitral sont en baisse et que le recrutement d'un nouveau conseiller technique départemental (CTDA) est plus que jamais urgent... T. Delolme signale que le bureau s'étant positionné favorablement, il convient que le Comité de Direction valide cet appel à recrutement, ce qui est fait à l'unanimité. Le président espère que des candidatures locales se manifesteront car preuve a été constatée qu'il n'est pas facile de s'adapter à la situation sans bien connaître le territoire.

P. Rebaud demande ensuite l'intégration d'un nouveau membre, en particulier pour les jeunes, Meyer Jrad, qui fait d'ailleurs partie des récents arbitres nommés en Ligue.

Une demande d'arbitre honoraire est également parvenue, pour M. Thierry Duchez ; Habib Tounsi demande d'accepter également la demande de M. Antonio Martins...

Toutes sont validées par le Comité de Direction.

Enfin, concernant les phases finales du « Festival Pitch » réservées aux U13, des arbitres officiels seront désignés et rémunérés à hauteur de 50 euros par demi-journée.

La Commission des Règlements

A propos des reports de match déjà évoqués, Marc Moreton rappelle que nos règlements ne donnent pas le droit de reculer un match et que, de toute façon, en cas de justificatif, deux reports au maximum sont tolérés... Cependant, émanant de plusieurs membres du CD, une tolérance est envisagée pour les rencontres des niveaux inférieurs, à savoir D4 et D5 chez les Seniors, D3 et D4 chez les Jeunes, ainsi que pour les Féminines, avec, bien sûr, l'accord des commissions concernées.

Gérard Lajoie en profite pour faire part de ses suspicions sur le report de certaines rencontres lié à la pandémie, ce qui n'aura échappé à personne... Mais T. Delolme rappelle que l'essentiel est d'avoir plutôt bien géré la situation, sans connaître le moindre « cluster ». A ce titre, nous devons nous féliciter du sérieux des clubs, malgré quelques « trous dans la raquette...»

M. Moreton signale ensuite que, suite à un courrier opportun du club de Saint-Paul-en-Jarez, le règlement de la catégorie U15 va subir une rectification aux articles 1 et 8, concernant les accessions en Ligue. En effet, le DLF dispose, pour la catégorie U15 D1, d'une seule montée en championnat de ligue U16 R2, et non deux comme on pouvait l'interpréter dans le texte actuel.

D'autre part, un nouveau formulaire pour les demandes d'entente va être établi, en prenant exemple sur d'autres districts, en rappelant que cette demande ne sera valable que pour une seule saison et que seul le club support peut être concerné par les mouvements liés au classement de fin saison (montée, descente, etc...)

La Commission des Jeunes

Après avoir prévenu les clubs depuis plusieurs semaines, la mauvaise tenue ou l'absence des feuilles de match ou de plateau pour le « Foot d'Animation » sera désormais passible d'amendes au cours de la seconde phase de la saison : 2 € par anomalie (nom de l'équipe, du joueur, numéro de licence, etc...), dans la limite de 10€ ; également 10 € pour absence de feuille, avec un seul rappel toléré...

Au niveau de la Ligue, C. Boulogne soulève un problème : comment défendre une accession en U20 Ligue alors que le District ne possède pas de championnat dans cette catégorie ?

Le président est intervenu auprès de la Commission de Révision des Championnats de Ligue (CRS), en rappelant que la catégorie U20 D1 avait été validée, mais, faute de clubs intéressés, laissée en attente. Il a également rappelé que le principe de double montée de U18 D1 devait être maintenu, tant que nous ne disposerons pas d'un championnat U20 D1. La CRS doit organiser, d'ici la fin de saison, une tournée des districts.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Pour la mise en place du Critérium Ligue en U13, il précise que la Loire a droit à l'engagement de 9 clubs.

Pour cette même catégorie, le Comité de Direction donne son accord pour le nouveau règlement du « Festival Pitch » élaboré par William Vallas.

A ce sujet, pour la finale départementale qui aura lieu le samedi 2 avril à Riorges, un appel est lancé à tous les membres qui voudront bien apporter leur aide à la réussite de cette belle manifestation.

La Commission Technique

Son responsable, Michel Teil, tient d'abord à remercier les nombreuses personnes pour leurs marques de sympathie, suite au décès de son père...

Face à l'idée un peu sclérosée qu'il a du football actuel, le projet des « Jeunes Pousses » proposé par le nouveau venu dans la commission, Thomas Besson, apparaît comme un bon bol de fraîcheur, à l'image de la vidéo présentée et très appréciée par l'ensemble du Comité de Direction. Rappelons que cette approche pédagogique s'adresse aux petits de 4 à 6 ans, avec des jeux basés sur l'éveil des sens et la motricité. Des fiches ont été mises en place et distribuées aux clubs présents lors des réunions de présentation. Un éducateur est recommandé pour seulement 5 ou 6 enfants, sans qu'il soit encore question de football qu'on a le temps de leur faire découvrir par la suite.

Ce projet de grande qualité sera présenté par T, Delolme aux présidents des autres districts de la Ligue.

Une nouvelle réunion de présentation est programmée le mardi 29 mars.

La Commission Médicale

Le docteur Oagnier présente les nouveautés du contrôle médical pour les arbitres...

Pour les – de 18 ans qui doivent être aidés pour remplir leur questionnaire, si celui-ci est validé, un examen médical n'est pas obligatoire, une échographie cardiaque étant suffisante.

Pour les + de 18 ans, l'examen médical est obligatoire mais peut être valable pour deux saisons supplémentaires si les réponses au questionnaire ne présentent aucune anomalie.

A partir de 35 ans, un électrocardiogramme est obligatoire.

Il faut déplorer qu'à la date règlementaire de fin juillet, trop de dossiers sont incomplets et font l'objet de rappels pesants...

Le président du District en profite pour faire valider un emplacement identifié dans les locaux du DLF pour la Commission Médicale.

Les finales des coupes

Yvonne Argaud demande l'officialisation des différentes dates pour les finales des coupes :

- Jeudi 26 mai : Jeunes (U15 – U18) et Foot Adapté.
- Samedi 11 juin : Loisirs.
- Samedi 18 juin : Seniors.
- Dimanche 19 juin :
Féminines : U15 et U18 le matin ; Seniors à 8 et complémentaire l'après-midi.
Roannais : U15 le matin ; U18 et Seniors l'après-midi.

Questions diverses :

- Le président évoque le cas épineux du club de Montreynaud 42 dont un joueur a été sévèrement et justement sanctionné par la Commission de Discipline. Dans un premier temps, le DLF a reçu un e-mail annonçant le forfait de l'équipe Seniors et la démission de son président. Ces décisions, non validées par l'ensemble des membres du bureau du club, ont provoqué des réactions importantes. Dans un second temps, le District a reçu une délibération



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

officielle émanant de l'ensemble des membres du bureau de Montreynaud 42, demandant le maintien de l'équipe seniors, ce que T. Delolme propose d'accepter, mais en posant un ultimatum, au moindre incident supplémentaire de même nature... Malgré deux voix « contre » et 4 abstentions, le Comité de Direction accorde cette réintégration, tout en affirmant se montrer très vigilant.

- Jean-Louis Forest fait part des nouveautés concernant le Statut de l'Arbitrage.
- Marie-Pierre Folléas a rejoint la réunion après avoir animé une séance de formation à la FMI (Feuille de Match Informatique) qui a réuni 8 personnes.
- Face aux difficultés à joindre certains clubs, G. Lajoie, également responsable de l'Amicale des Présidents de Club, a déjà envoyé une lettre à chaque président pour demander la mise à jour des coordonnées de leurs principaux membres sur « Footclubs... » sans grand succès. Le District décide de prendre le relais en exigeant les coordonnées à jour du président, du secrétaire et du correspondant de chaque club, à minima, avant sanction.
- Le CD souhaite relancer sa « tournée des popotes » en fin de saison, auprès de tous les clubs du District, notamment pour présenter les nouvelles formules de jeu proposées et étudier les demandes de vœux. L'option serait de programmer ces rendez-vous au mois d'avril, avant de fêter le centenaire du District.

Le prochain Comité de Direction se tiendra le **jeudi 17 mars, à partir de 18h30**, dans les locaux de la Délégation du Roannais.

Le Secrétaire Général,

P.O. Frédéric BOUTEILLE

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME